

Compte rendu du Conseil Scientifique Plénier du 21 janvier 2014
Par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université disciplinaire et collégiale »
soutenues par la FSU (Snesup, Snep, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche

Rappel : Vos élus des listes EàT au CS sont Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétréquin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart et Stéphane Servais

1. Présentation du budget Recherche 2014 – C. Vibrac

La présentation de Madame Vibrac a été très difficile à suivre (nous devons recevoir le diaporama...)

Les nouveautés 2014 : fermeture du SAIC et TVA

Le Budget recherche pour 2014 s'élève à 21.348 k€, soit une diminution de - 23% par rapport à 2013 (La diminution provient de la volonté d'ajuster le budget prévisionnel avec les dépenses réelles).

Ce montant ne prend pas en compte les activités des équipes gérées par le CNRS et les équipes Inserm. Il s'agit du budget total consacré à la recherche. Le budget voté en septembre représentait seulement celui du conseil scientifique, à savoir 10 % du budget recherche de l'université.

Le budget fonctionnement s'élève à 16.766 k€ dont 45% de masse salariale (contrats financés sur des projets de recherche).

Le budget se répartit sur les unités de recherche, dont les plus importantes sont : GREMAN : 2 657 k€; CITERES : 2 000 k€; UMR 230 : 1 453 k€; CEPR : 1089 k€ ; CESR : 939 k€

Les principales sources de financement proviennent de :

Région Centre : 6 359 k€ ; FEDER (Fonds européen pour développements régionaux) : 2 770 k€ ; ANR : 1 533 k€ ; Caisse des dépôts : 730 k€

Le CS remarque que l'apport de l'UE est vraiment faible : 352 k€. EL indique que cela demande un effort de la part des enseignants-chercheurs pour monter des projets européens.

EL remarque que certaines unités de recherche sont gérées par le CNRS ; donc, il existe des ressources supplémentaires qui n'apparaissent pas.

2. Informations générales

1. Idex

Pas d'évolution depuis la dernière précision : date limite de dépôt du projet fixée à fin 2014

2. CPER contrat plan État - Région :

2015-2020 sur grands investissements à partager par Etat/Région

La lettre cadrage du 1^{er} ministre a été reçue fin novembre. Les préfets doivent faire remonter les documents au ministère mi-février.

Ancien CPER jusqu'à fin 2014 : état + région s'étaient engagés pour 30 m€ pour chacun, sur la ligne recherche/Etudes supérieures et vie étudiante

Financement de thématiques de recherche structurantes/équipement scientifique (personnel + maintenance) => conduisant à des retombées socio-économiques

Une réunion s'est tenue avec CEA, CNRS CHU, CHRO (Centre Hospitalo-Régional d'Orléans), les deux universités pour mettre en phase les projets.

->3 domaines ont été identifiés ainsi qu'une action transversale :

1) énergie/environnement/espace (univ tours via CERTEM)

- Plateforme d'innovation environnementale
- Matériaux procédés risque pour l'environnement
- Stockage énergie (CEA)
- Instrumentation spatiale et radio astronomie

2) Biotechnologie et technologie de la santé : INRA, CHU et université de Tours dominant

6 projets identifiés :

- Plateforme de chirurgie à l'INRA CHIR2
- Equipement au service de l'étude de la pharmacologie des médicaments (plateforme ASB, imagerie médicale et médecine nucléaire)
- Nouveau DHU transplantation avec Limoges et Poitiers
- INRA pole santé animale Tours : immobilier pour renforcer plateforme infectiologie
- CH Orléans/univ Orléans : biomécanique bioanalyse et innovation pour l'autisme
- Plateforme cosmétique (Orléans)

Les projets d'équipement doivent être mutualisés.

3) Biodiversité et patrimoine (intelligence des patrimoines)

Une seule action (Vendrix) réunissant des biologistes/SHS/ informaticien autour d'un projet traitement informatique original de haut niveau

Bilan : 8 m€ demandé pour chaque axe

La sélection de 2014 confirmera les projets déjà retenus en 2013. Pas de projet émergent.

4) Domaine transversal : relation labo publique- privé ~4 m€

- Moyens équipements et en personnels (embauche d'ingénieurs en CDD pour l'aide aux montages de projets)

Bilan : Pas clair....Ce qui est sur c'est que l'université aura au maximum 70% du dernier CPER

Facette Immobilier du CPER :

Rénovation du bat Vial pour recherche, déménagement de EPU : 120 m€ mais retenu dans les 6 années à venir la moitié, sites tanneurs et IUT pour réfection et isolation thermique. Les dossiers sont prêts depuis longtemps.

- 3. AAP : Réseau Thématique de recherche (pour remplacer les clusters) 2 à 4 ans 2 m€/an pour 4 à 6 projets**

Il s'agit de financer la mise en place de réseaux animation scientifique au niveau régional. La mission de sélection des projets a été déléguée au PRES.

Les projets remontés : (Rappel : avant il y avait 4 clusters financés : a) infectiologie b) casimodo c) Mapropé d) risques financiers -> tous en fin de vie coté financement régional)

11 projets sont remontés :

- RUSE : Pole national de risque industriel (PNRI)
- Propice : matériaux élastomère (laboratoire de mécanique)
- Place biomed : plasma froid en médecine
- Midi : suite réseau Nat : biodiversité et adaptation au changement
- MISC : Maison interdisciplinaire des systèmes complexes (Casimodo)
- Infectiologie
- Covar : poursuite de risque financier
- Biotechnocentre
- Amateur film : site web recensant des films amateurs
- Alimentation
- Image : analyse image et utilisateur imagerie médicale et spatiale

La commission du scientifique du PRES se réunira le vendredi 31/01 pour la sélection, il y aura deux rapporteurs par dossier et 4 à 6 projets seront retenus.

4. PES

Les PES n'existent plus, ce sont des « PEDR », a priori seulement un changement d'intitulé.

La nouveauté réside dans la suppression de la commission nationale qui donnait un avis pour l'attribution. Cependant il est inscrit dans la loi que les dossiers doivent être expertisés hors du site... L'établissement a le choix de faire appel au CNU ou non...

3. Examen des réponses à l'appel d'offres du Studium

Demande validation des projets par le CS avant l'analyse du projet par le CS du Studium

3 demandes d'accueil de chercheurs étrangers pour un an + 2 Projets de consortium (réseaux internationaux avec plusieurs partenaires)

La production éditoriale italienne dans la Genève calviniste (1541-1607). Un recensement et une étude linguistique-stylistique	UMR CNRS 7323 - C.E.S.R.	C. LASTRAIOLI
Les chorus, le choix de partenaire et la spéciation	UMR CNRS 7261 - I.R.B.I.	M.GREENFIELD
Sélection et évaluation d'antigènes de <i>Toxoplasma gondii</i> convenant à la conception d'un vaccin sous unitaire pour la prévention de la toxoplasmose chez l'homme	UMR INRA 1282 - I.S.P. - équipe IPVBAI	I.DIMIER-POISSON
Consortium		
Consortium Fleuve et Patrimoine (River Culture)	UMR CNRS 6173 - CITERES	K.M. WANTZEN
Biomédicaments	UMR CNRS 7292 - G.I.C.C. équipe A2RC	D.MULLEMAN

Avis favorable pour passer les dossiers au CS du Studium

4. Renouvellement partiel du comité éditorial des PUF

Proposition de liste des membres à élire pour une durée de 4 ans

(1^{er} janvier 2014-31 décembre 2017)

Hélène BERTHELEU Sociologie Citeres-Cost

Isabelle BIANQUIS Anthropologie LEA

Vincent COTRO Musicologie ICD

Pierre-Antoine DESSAUX Histoire LEA

Christine DUPOUY Lettres ICD

Trevor HARRIS Civilisation ICD

Olivier LEGROS Géographie Citeres-EMAM

Xavier MARTIN Physique LMPT

Denis MARTOUZET Urbanisme Citeres-IPAPE

Nicolas OPPENCHAIM Sociologie Citeres-Cost

Xavier RODIER Archéologie Citeres-LAT

Jean ROSSETTO Droit GERCIE

Alain SALAMAGNE Histoire de l'art CESR

Avis favorable à l'unanimité

5. Questions diverses :

1. CAP ANR : l'association CAP ANR lance l'idée de financements chercheurs ciblé/ projet de recherche collectifs, sans empiéter sur les ANR jeunes chercheurs.

Avis du CS? Très vague, pas de budget...comme iuf donc pas intéressant

2. Comités de sélection

Dysfonctionnement sur certains comités de recrutement lié a des départs à la retraite ou l'EC sur le départ participe au recrutement et empêche des fois des choix stratégiques.

Proposition d'une motion par D. Morel de ne pas accepter de comité de recrutement ou le retraité est dans le comité.

1 abstention, le CA doit voter.

CS restreint pour comité de sélection pour le poste MCF 1028, socio-démographie qui a été modifié :

Avis favorable à l'unanimité.